

Annonces judiciaires et légales

LA VIE QUERCYNOISE
JEUDI 8 JUIN 2023
actu.fr/lot

45

Avis administratifs

7330544001 - AA

Communauté de communes GRAND FIGEAC

2, rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

Projet d'aire de valorisation et de l'architecture et du patrimoine de CAJARC

ENQUÊTE PUBLIQUE 1ER AVIS

Par arrêté n° 2023/01, en date du 2 juin 2023, le président de Grand Figeac a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative au projet de création de l'AVAP de la commune de Cajarc qui se déroulera du 26 juin 2023 à 9 h 00 au 26 juillet 2023 à 12 h 00. Ce projet vise à garantir la qualité du cadre de vie et notamment la pérennité et la mise en valeur du patrimoine. Le dossier, comportant le projet d'AVAP, les avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture et des personnes publiques associées, pourra être consulté :

- Version papier : en mairie de Cajarc aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00, mardi 14 h 00 - 17 h 00, mercredi 14 h 00 - 17 h 00, jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00, vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 00.
- Version dématérialisée : sur le site internet de Grand Figeac : <https://www.grand-figeac.fr/enquetes-publiques.htm> et sur un poste informatique en mairie de Cajarc.

Le public pourra consigner ses observations pendant la durée de l'enquête : sur le registre d'enquête à la mairie de Cajarc.

- par courrier au siège de l'enquête : Commissaire enquêteur, mairie de Cajarc, 40, boulevard du Tour de Ville, 46160 Cajarc, - par mail dédié : enquetepublique.cajarc@grand-figeac.fr

Thierry DELORT, commissaire enquêteur, recevra le public lors des permanences suivantes :

- mardi 4 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00
- mercredi 26 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00.

Suite de l'enquête publique : Le rapport d'enquête sera consultable pendant un an au siège et sur le site internet du Grand Figeac. Au vu des conclusions de l'enquête, le conseil communal municipal décidera des éventuelles modifications à intégrer au projet et se prononcera par délibération sur la création de l'AVAP de Cajarc.

7330947401 - AA

Communauté de communes du Query Blanc

Avis d'annulation de l'enquête publique unique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'abrogation des cartes communales de la Communauté de communes du Query Blanc

AVIS AU PUBLIC

L'enquête publique unique ouverte par arrêté du président de la Communauté de communes n° AF2023-51, en date du 12 mai 2023 est annulée pour être reportée. Les modalités de report de l'enquête publique, seront redéfinies dans les semaines à venir. Le public sera informé par affichage, voie de presse et tout autre moyen de communication, du déroulement de l'enquête publique, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

7330806601 - VS

Étude de Mes Philippe HERBERT et Christine HERBERT

Notaires associés à LACAPELLE-MARIVAL (46)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elodie BERTHOU, notaire au sein de la SCP « Philippe HERBERT et Christine HERBERT notaires associés », titulaire d'un office notarial à Lacapelle-Marival, le 25 mai 2023, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée RELAX COIFF, dont le siège est à Figeac (46), 25, rue Colomb, identifiée au SIREN sous le n° 509 569 414 et immatriculée au RCS de Cahors, à Mme Françoise AGUIAR, demeurant à Capdenac-Barre (12700) 14, rue Guynémer, née à Figeac (46), le 25 avril 1976, un fonds de commerce de coiffure en salon et revient d'accessoirs et petit matériel de coiffure, commerce de tous produits de coiffure en magasin, à domicile ou par correspondance, organisation de formations sis à Figeac (Lot), 25, rue Colomb, connu sous le nom commercial RELAX COIFF et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Cahors, sous le n° 509 569 414. Le cessionnaire déclare vouloir exercer en plus des activités dépendant du fonds, l'activité suivante : conseillère en image.

Le cessionnaire déclare qu'il souhaite modifier le nom de l'enseigne MOD'HAIR. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de trente-cinq mille euros (35 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour 30 000 euros et aux éléments corporels pour 5 000 euros.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de ce jour et il en a la prise de possession réelle lesdits biens étant à cette date libres de toute location ou occupation.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial du domicile a été élu à cet effet.

Le Notaire,

7330730101 - VS

JOKARI

Société civile
Au capital de 650 000 euros
Siège social au 500, chemin de Mignot
46700 MONTCABRIER
Siège de liquidation
au 500, chemin de Mignot
46700 MONTCABRIER
RCS Cahors 500 416 342

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 31 mai 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Liliane DE LASSUS SAINT GENIES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

7330737501 - VS

Étude de Mes Philippe HERBERT et Christine HERBERT

Notaires associés à LACAPELLE MARIVAL (46)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Elodie BERTHOU, notaire de la société civile professionnelle « Philippe HERBERT et Christine HERBERT notaires associés », titulaire d'un office notarial à Lacapelle-Marival, le 30 mai 2023, a été cédé un fonds de commerce par la société dénommée Souques, SAS, dont le siège est à Saint-Germain-du-Bel-Air (46310) lieu-dit pont du Gard, identifiée au Siren sous le numéro 389 909 656 et immatriculée au RCS de Cahors à la société dénommée SASU ESTIVAL ANTHONY, SAS, dont le siège est à Figeac (46100), route de Cahors, rue de la Pintre, connu sous l'enseigne JPS AUTOMOBILES, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Cahors sous le n° 389 909 656. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent vingt mille euros (120 000 euros), s'appliquant aux éléments incorporels pour 63 200 euros et aux éléments corporels pour 56 800 euros.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Christian SERRES, notaire à Gourdon (46300), 4, allée d'Aquitaine, route de Sarlat.

Pour insertion, Le Notaire,

7330910401 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP le 02/06/2023, à Brive-la-Gaillarde, il a été constitué une SCI présumant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DAVID.

Siège social : avenue des Messageries, Les Quatre Routes, 46110 Le Vron-en-Quercy.

Objet : l'acquisition, la vente à titre accessoire, l'exploitation de tous immeubles de toute nature, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux, mêmes, la disposition de biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports, construction ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales.
Durée : 99 ans.

7330803201 - VS

SACHA VARNEROT SCULPTURE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, chemin de la Laiterie
45130 MEUNG-SUR-LOIRE
500 777 586 RCS Orléans

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 1er mai 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SACHA VARNEROT SCULPTURE a décidé de transférer le siège social du 5, chemin de la Laiterie, 45130 Meung-sur-Loire au 54, avenue Julien Bailly, 46100 Figeac à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Orléans sous le numéro 500 777 586 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Cahors.

Gérance : M. Sacha VARNEROT, demeurant 54, avenue Julien Bailly, 46100 Figeac.

Pour avis, La Gérance,

7330030201 - VS

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE LA RÉGION DU CAUSSE ET DES DEUX VALLÉES CAUDEVAL

Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : ZA Couplille
46320 LIVERNON
RCS Cahors 387 784 679
Agrément n° 14542

AVIS DE CONVOCATION

Faute d'obtention du quorum lors de l'assemblée convoquée pour le 5 juin dernier, les associés sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 27 juin 2023, à 9 h 30, à la salle des fêtes de Gréalou (46160), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du conseil d'administration.
 - Rapports du commissaire aux comptes.
 - Approbation des comptes clos le 31 décembre 2022 et quitus aux administrateurs.
 - Affectation du résultat.
 - Election/renouvellement d'administrateurs par collèges.
 - Approbation des conventions réglementées.
 - Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.
 - Approbation du budget formation des administrateurs.
 - Constatation de la variation du capital social soustrait au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
 - Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant.
 - Pouvoirs pour les formalités.
- Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, depuis le 21 mai 2023, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels, du document prévu au III de l'article L.523-1-3 du code rural, et de la pêche maritime par chèque.

Vie de sociétés

7329371901 - VS

SCI NGOC-SA

SCI au capital de 140 200 euros
Siège social :
216, avenue Jean-Jaurès
46000 CAHORS
RCS de Cahors 752 019 901

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 30 avril 2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 avril 2023. Radiation au RCS de Cahors.

7330710701 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 11/05/2023, de la SARL AND au capital de 1 000 euros, siège social : Le Bel-Air, 46310 Saint-Germain-du-Bel-Air, inscrite au RCS de Cahors sous le n° 799 197 207, il résulte que le siège social a été transféré au 125, route de Pont de Rhodés, 46310 Saint-Germain-du-Bel-Air, depuis le 11/05/2023. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Cahors.

Autre légale

7330463701 - DL

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Suivant jugement du 30 mai 2023, le Tribunal de Commerce de Toulouse a prononcé la clôture pour insaisissabilité de l'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SARL CAHORS COIFFURE, 18, place Roguet, 31300 Toulouse, N°Siren : 499 739 191 et dont l'établissement secondaire se situe route de Toulouse, Centre commercial Carrefour, 46000 Cahors.

Activité : Salon de coiffure.



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES !

Vous avez la possibilité de payer :
par carte bancaire
par notre plateforme de devis : www.avis-actuel.com
par chèque